Au pays de Gembloux

Magazine d'info édité par la Ville de Gembloux



VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2027 DÉTACHABLE SE TROUVE À L'INTÉRIEUR !

Novembre 2026

125

Audibilis
Centre Auditif

Benoît DIERGE - Audicien



- *Appareils discrets et performants*
- *Essais sans engagement*
- *Réglage et nettoyage de votre appareil*

Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château | sur rendez-vous : 0473/89 25 81

www.audibilis.be • info@audibilis.be

OPTIQUE DEBILDE EST TOUJOURS LÀ

Pendant les travaux, nous restons **ouverts et accessibles**, au même endroit.





TOUJOURS AU MÊME ENDROIT

Av. de la Faculté d'Agronomie 75

5030 Gembloux | P Parking gratuit

HORAIRES

Mar – Ven 9h – 18h30 · Sam 9h – 17h

081 61 48 23

30 € BON D'ACHAT*

OPTIQUE DEBILDE

*À partir de 150 € d'achat. Offre non cumulable.



Collection Privée

Prêt-à-porter et accessoires pour dames

www.collectionprivee.be

Place de l'Orneau 26
5030 Gembloux
081 600020

SOMMAIRE

3 Ma commune dit "oyi"

4 Travaux
50-30 : un nouvel espace ouvre bientôt ses portes

5 Inauguration
Dites « oui» dans un nouveau décor au Château du Bailli

5 Ils travaillent pour vous
Dans les coulisses des cimetières

6 CPAS
Fonds Social de l'Eau

6 Enfance
Fête vos jeux avec Saint Nicolas

6 Santé
Journée mondiale du diabète

8 Petite enfance
« Les P'tits Girafons »

8 Dynamique urbaine
Les Hivernales

13 Cohésion sociale
Chez Tchirou et Piconette

14 Energie
Evolution du Certificat PEB
Rénover énergétiquement son logement

15 Environnement
Collecte des sapins de Noël
Journée de l'arbre 2026

16 Citoyenneté
Amnesty International

16 Agenda
Visit GEMBLOUX
« Enfant de la Résistance : Pourquoi pas toi ? »
Histoire des paysans et de la ruralité
Tous en coeur pour le télévie
L'Atelier #7 vous ouvre ses portes
Rendez-vous du CCCA
Atrium57

18 Nos joies, nos peines…
Naissances
Mariages
Décès

Cyber-Actu

Gembloux (Page officielle)

villedegembloux

Ville de Gembloux

Ville de Gembloux (Page officielle)

www.gembloux.be

Ma commune dit « Oyi »

Chantal DENIS nos rèspond …

Dispu l' mwès d' maus' di ç'te anéye-ci, nos-avans sayî d' rinde bon d'vwêr à saquants di nos scrijeûs walons.

Ci côp-ci, nos vos v'lans présinter one saquî qui n' saureut djoker di d'ner on côp di spale à nosse bia lingadje : Chantal Denis qu'a bin v'lu rèsponde à nos quèstions.

Bondjoû, Chantal. Qué novèle? Les djins qui causenut one miète walon, vos conèchenut fwârt bin. Mins douvint qu' vos causoz si bin walon?

Chantal: Dji n'a pont d' mèrite, savoz, dj'a tot simplumint stî èlèvéye è walon. Dj'a bagnî d'dins quand dj'èsteu èfant.

Si on comprind bin, l' walon c'èst vos racènes! Mins vos l'avoz todi v'lu aprinde aus ôtes. Comint ç' qui v's-avoz faît ça?

Chantal: Dj'a mi-minme sitî è scole, al sicole di walon, bin sûr. Pace qui, come tot l' monde, dji tûzeu è francès èt rovî qui l' walon a s' prôpe grammaîre èt s' prôpe ôrtografiye. On n'èst nin maîsse divant d'awè stî apris, s'apinse li spot.

A ç' qui parèt, v's-avoz branmint scrît en walon. Dijoz, vos v'loz bin nos-è causer one miète?

Chantal: Scrîre, oyi, po-z-aurder one trace do lingadje. Dès lîves. Mins c'èst fwârt avant dès coûrs qui dj'a scrît, dès dicsionaîres, on lîve di ratoûrnûres, dès p'titès tchansons.

On fèl mèrci, Chantal! Èt nos-ôtes, qu'èst-ç' qu'on pout fé po qui l' walon vike co longtimps?

Chantal: Li tot prumî, c'èst dè l' causer li pus sovint possibe. Adonpwîs, c'èst ç' qui vos fioz, vos-ègadjî po qui l' walon sorvike. Fé dès p'tits tècses è walon, aler tchanter mon lès pus vîs, ça l'zeû faît plaîji. Li causer pad'vant lès-èfants, ça l'zeû plaît bin èto. Si chake apwate, ni fuche qu'one pitite brique, nos-aurans bin rade one bèle grande maujone èt rinde bon d'vwêr à nos parints.

Pour plus d'information sur les activités relatives au wallon dans l'entité gembloutoise, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse : lacrosselc@yahoo.co.uk

Travaux

50-30 : Un nouvel espace ouvre bientôt ses portes



Après plusieurs années de réflexion, de conception et de travaux, le nouveau bâtiment de GEMBLOUX, le 50-30, s'apprête à ouvrir ses portes. Construit sur le site de l'ancien Foyer communal, il a été pensé pour accueillir une grande diversité d'activités : spectacles, conférences, rencontres, activités associatives, salons, banquets ou encore événements privés et publics.

Soucieuse de professionnaliser l'opérationnalisation et l'exploitation du 50-30, la Ville a choisi de confier cette mission à l'ATRIUM 57, centre culturel de GEMBLOUX.

Au-delà du bâtiment, ce sont surtout ses futurs utilisateurs qui lui donneront vie.

Le 50-30 est l'aboutissement de près de cinq années de travail. Tout a commencé en 2021, avec la recherche de subsides, qui a permis d'obtenir un financement européen destiné aux bâtiments publics.

Pour respecter les délais imposés, la Ville a opté pour un marché en conception-réalisation. Parmi les quatre offres reçues, celle portée par ACH Build et l'Atelier de l'Arbre d'Or a été retenue, notamment pour la qualité de son parti architectural, ses solutions techniques et son prix. Le chantier a ensuite duré près de deux ans.

Pour l'Atelier de l'Arbre d'Or, l'enjeu était de transformer l'ancien Foyer communal tout en conservant le lien avec son histoire :

« Transformer l'ancien Foyer communal en un espace culturel contemporain représentait un double défi : préserver un lieu ancré dans la mémoire collective tout en lui donnant une nouvelle identité, adaptée aux usages d'aujourd'hui et de demain. »

Le bâtiment devait pouvoir répondre à de multiples fonctions tout en s'intégrant dans un espace compact, au cœur de GEMBLOUX. Les architectes ont donc privilégié des espaces polyvalents et une architecture sobre, au service des usages. L'esplanade d'entrée a, quant à elle, été conçue comme un véritable parvis public, accueillant et ouvert sur la ville.

Faire vivre le 50-30

Pour découvrir ce qui se prépare, nous avons donné la parole à Xavier MARTIN, futur responsable de la gestion quotidienne et du développement du 50-30, ainsi qu'aux architectes qui ont accompagné le projet.

La gestion du 50-30 s'inscrira dans une dynamique commune avec les salles de l' ATRIUM 57 et l'Espace Orneau, afin de proposer une offre culturelle, associative et événementielle cohérente et complémentaire.

Avant même son ouverture, l'ATRIUM57, centre culturel, prépare les outils nécessaires au fonctionnement du bâtiment : aspects juridiques, logistiques et techniques, communication, ressources humaines, marchés de services… Une fois les clés remises, il s'agira de faire vivre ces outils au quotidien tout en restant à l'écoute des besoins et des projets des utilisateurs.

« Lorsque les clés nous seront confiées, nous veillerons au quotidien à assurer le bon usage de ces outils afin de répondre au mieux aux exigences que nécessite ce bâtiment, mais surtout, pour répondre aux besoins, aux aspirations et aux innovations que tous les usagers auront envie d'impulser et de voir s'épanouir dans ce lieu », explique Xavier MARTIN.

Le 50-30 sera ainsi « un espace vivant et un lieu de rencontres », avec une équipe en partie dédiée à l'accueil des publics et des organisateurs, ainsi qu'une plateforme web.

Sa grande polyvalence permettra d'accueillir des projets très différents. Xavier MARTIN résume cette caractéristique par une image :

« Le 50-30, c'est un peu comme un grand puzzle, mais avec lequel on pourrait aboutir à une multitude de résultats différents selon la manière dont on agence les pièces. »

Spectacles, salons, conférences, banquets ou événements privés pourront ainsi se succéder, avec l'objectif de permettre à chacun de trouver sa place.

Mais la plus grande attente du futur gestionnaire est peut-être de voir les Gembloutois et Gembloutoises adhérer à ce nouvel équipement :

« J'espère qu'il sera un sujet de fierté pour le territoire : un lieu adapté aux usages d'aujourd'hui ».

Une attention particulière à l'accueil

Parmi les éléments qui tiennent particulièrement à cœur aux architectes figure la qualité de l'accueil. L'auvent et la large baie vitrée invitent à entrer, tandis qu'à l'intérieur, les espaces fluides guident naturellement les visiteurs vers les différentes salles.

Une attention particulière a également été portée à l'intégration de la grande salle dans son environnement, ainsi qu'aux proportions, matériaux, textures et couleurs.

Pour l'Atelier de l'Arbre d'Or, la réussite du projet est aussi celle d'une équipe :

« Nous sommes convaincus qu'une part importante de la réussite de tout projet construit est d'abord le projet humain, dans le respect des expertises et responsabilités de chacun. »

Et désormais, le bâtiment n'attend plus que ceux qui le feront vivre :

« Il nous reste à laisser le dernier mot aux futurs utilisateurs qui, par leurs appropriations des espaces, feront vivre et vibrer le 50-30. »

Un nouveau lieu est donc sur le point de voir le jour à GEMBLOUX. Pensé pour être polyvalent, ouvert et évolutif, le 50-30 a désormais une nouvelle histoire à écrire : celle que ses utilisateurs, ses associations, ses artistes et ses publics lui donneront.

Inauguration

Dites « oui » dans un nouveau décor au Château du Bailli

Après une année de chantier, la salle des mariages de la Maison du Bailli rouvre ses portes et dévoile un tout nouveau visage. Modernisée, rééclairée, repensée : elle allie désormais le charme du patrimoine au confort des installations contemporaines.

Les travaux ont porté sur la rénovation complète du rez-de-chaussée, incluant la salle des mariages, le hall d'accueil et les sanitaires. Ils ont également permis de moderniser l'ensemble des techniques spéciales du bâtiment : électricité, chauffage, ventilation et réseau data. L'objectif était de garantir un confort optimal et des équipements conformes aux standards actuels dans ce lieu historique et emblématique de la Ville.

Le 29 octobre, la salle a été officiellement inaugurée en présence des autorités communales, des bureaux d'études, de l'entreprise, des équipes techniques partenaires du projet ainsi que des membres du Cercle Royal d'Art et Histoire de GEMBLOUX.

La nouvelle salle des mariages sera à nouveau opérationnelle à partir du 21novembre, accueillant les couples et leurs proches dans un environnement entièrement rénové.

Ce projet est l'aboutissement d'une belle collaboration, entre l'Atelier d'architectes Art sur Cour, l'entreprise RECO+ et le service Travaux de la Ville de GEMBLOUX.

Par ailleurs, les étages du Château du Bailli, occupés par le Cercle Royal d'Art et Histoire



de GEMBLOUX, bénéficieront également d'un rafraîchissement. Les travaux - peinture, revêtement de sol, menuiserie et électricité - seront réalisés cet automne par le personnel communal. Les salles de réunion, le musée de la Coutellerie et le musée de la Vie locale feront eux aussi peau neuve, poursuivant ainsi la dynamique de valorisation du bâtiment.

Ils travaillent pour vous

Dans les coulisses des cimetières



Christophe, Xavier, Patrick (sur la photo), Thomas et Geoffrey. Cinq agents, treize cimetières et plus de dix mille tombes et caveaux à gérer au quotidien.

Leur travail est discret, mais essentiel. Toute l'année, l'équipe cimetière veille à l'entretien, à la gestion et au bon fonctionnement de ces lieux de mémoire répartis aux quatre coins de l'entité.

Des allées aux caveaux, des columbariums aux cavurnes, rien n'échappe à leur vigilance. Avec les équipes des espaces verts, ils assurent l'entretien général des sites et interviennent également pour aménager de nouvelles places, entretenir les installations existantes ou encore assurer le suivi des concessions.

Un métier où la technique rencontre l'humain

Le quotidien de l'équipe ne se résume pourtant pas à l'entretien des lieux. Une partie importante du travail se déroule aussi en lien avec les pompes funèbres, notamment lors des inhumations ou des interventions techniques.

Il faut connaître les lieux, les procédures et la réglementation, mais aussi faire preuve de disponibilité et de tact. Car derrière chaque caveau, chaque tombe ou chaque concession, il y a une histoire et, bien souvent, une famille.

« Ici, on touche à des moments importants dans la vie des gens », résume l'équipe. Il faut pouvoir répondre aux questions et parfois simplement prendre le temps d'écouter.

Plus de 10 000 emplacements à suivre

Avec 13 cimetières et plus de 10 000 tombes et caveaux, la gestion représente un travail permanent. De nouvelles places doivent régulièrement être créées pour répondre aux besoins, tandis que certaines concessions ne sont plus entretenues depuis longtemps.

L'équipe doit alors assurer le suivi de ces situations, tout en gardant un œil attentif sur les nombreuses règles qui encadrent la gestion des cimetières.

Et les habitudes évoluent. La crémation est aujourd'hui de plus en plus fréquente, même si elle ne représente encore qu'environ 30 à 35 % des pratiques. Cette évolution entraîne notamment de nouveaux besoins en matière de columbariums et de cavurnes et nécessite d'adapter progressivement les espaces.

Quand vient la Toussaint…

Si le travail ne s'arrête jamais vraiment, certaines périodes sont forcément plus intenses. À l'approche de la Toussaint, les cimetières retrouvent une animation particulière.

Les familles sont plus nombreuses à venir se recueillir. Pour l'équipe, c'est aussi le moment de s'assurer que les sites sont propres, accessibles et prêts à accueillir les visiteurs.

Mais dès que les portes des cimetières se referment et que l'affluence retombe, le travail continue. Une concession à suivre, une intervention à préparer, un espace à aménager, une réglementation à vérifier…

Geoffrey, Christophe, Xavier, Thomas et Patrick travaillent pour vous, pour que ces lieux de mémoire restent entretenus, accessibles et respectueux de celles et ceux qui y reposent.

CPAS

Modification des permanences



Fonds Social de l'Eau (FSE)

Des difficultés pour payer votre facture d'eau ? Le CPAS peut vous aider

Le Fonds Social de l'Eau peut intervenir dans le paiement de votre facture d'eau si vous rencontrez des difficultés financières.

Ce fonds solidaire est alimenté par une petite contribution prélevée sur les factures d'eau. Il permet d'aider les personnes qui rencontrent des difficultés à payer leur consommation d'eau pour leur résidence principale.



Qui peut en bénéficier ?

Vous pouvez éventuellement bénéficier de cette aide si vous :

- Êtes une personne physique ;
- Êtes locataire ou propriétaire ;
- Habitez en Wallonie, hors Communauté germanophone ;
- Rencontrez des difficultés pour payer votre facture d'eau ;
- Utilisez cette eau dans un cadre privé et non professionnel.

Il n'est pas nécessaire de déjà bénéficier d'une aide du CPAS pour introduire une demande.

Et pour réduire votre consommation d'eau ?

Le Fonds d'Amélioration Technique (FAT) peut également financer certains travaux permettant de diminuer la consommation d'eau : réparation d'une fuite, installation d'un mitigeur, chasse d'eau économique…
Pour les locataires, certains travaux restent toutefois à charge du propriétaire lorsque ceux-ci relèvent de ses obligations d'entretien ou de réparation.

Une difficulté avec votre facture d'eau ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le CPAS de GEMBLOUX pour être informé et accompagné : 081/627.200

Enfance

Fête vos jeux avec Saint Nicolas les 28 et 29 novembre



Santé

Journée mondiale du diabète : faites-vous dépister gratuitement !

À l'occasion de la Journée mondiale du diabète, la Ville de GEMBLOUX et ses partenaires vous proposent, le vendredi 13 novembre, plusieurs points d'information et de dépistage gratuit du diabète de type 2.

- Hôtel de Ville : de 9h à 13h
- Chez Tchirou et Piconette : de 10h à 13h
- CPAS de GEMBLOUX : Rue Chapelle Marion 1, de 10h à 12h.



Des professionnels de santé seront présents pour vous informer, répondre à vos questions et réaliser le dépistage.

Une pomme sera offerte à chaque participant !

Un geste simple et rapide pour prendre soin de sa santé.





ann B.
by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66
Gembloux
081 61 07 72

www.annbbymarie.be

Ouvert du mardi au samedi
de 10 à 18h
et le lundi sur rendez vous





Petite enfance

« Les P'tits Girafons » : GEMBLOUX prépare l'ouverture d'une nouvelle crèche à BEUZET

Porté par la **Ville de GEMBLOUX** et l'ASBL **ALLO LONZEE**, le projet « Les P'tits Girafons » permettra l'ouverture prochaine, à BEUZET, d'une nouvelle crèche d'une capacité de 14 places d'accueil subventionnées.

Son ouverture est prévue au début de l'année 2027, sous réserve de l'autorisation de l'ONE. Cette nouvelle structure sera entièrement gérée par l'ASBL ALLO LONZEE, qui y mettra à profit sa solide expérience dans l'accueil de la petite enfance.

Un projet porté par la Ville, au service des familles, en étroite collaboration avec ALLO LONZEE

Soucieuse de soutenir les familles gembloutoises et de renforcer l'accueil de la petite enfance sur son territoire, la Ville de GEMBLOUX a soutenu l'ASBL ALLO LONZEE et son organe d'administration, dès 2022, pour répondre à l'appel à projets lancé dans le cadre du Plan Cigogne +5200.

Les différents acteurs, tant au niveau de la Ville que de l'ASBL, ont contribué à l'élaboration du dossier et au développement du projet pédagogique de la future structure.

L'objectif est de proposer, à terme, un accueil de qualité, adapté aux besoins des familles et favorable à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Depuis l'introduction du dossier, de nombreux services communaux sont mobilisés.

Le service Travaux a notamment pris en charge l'ensemble des aménagements nécessaires des locaux jusqu'à la confection du mobilier.

Les services Patrimoine, Petite Enfance, Marchés publics, Communication et Juridique ont également été associés aux différentes étapes du projet, chacun dans leur domaine de compétence.

Citons, par exemple, l'accompagnement de l'ASBL dans les démarches administratives et techniques liées à l'ouverture de la crèche : préparation et suivi du dossier auprès de l'ONE, visites de chantier avec les ouvriers, l'ONE et les services de secours (en vue de la préparation du rapport de prévention incendie), ainsi que les contacts pris avec les différentes instances de l'ONE et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une équipe expérimentée et un accueil attentif aux besoins de chaque enfant

Les travaux arrivant à leur terme, le dossier de demande d'autorisation sera prochainement transmis à l'ONE.

À l'ouverture, trois puéricultrices expérimentées assureront l'accueil des enfants dans un environnement chaleureux, sécurisant et adapté à leur développement. Le projet pédagogique accordera une attention particulière au respect du rythme de chaque enfant, à son épanouissement et à la création d'une relation de confiance avec les familles.

Par ce projet mené conjointement avec l'ASBL ALLO LONZEE, la Ville de GEMBLOUX confirme son engagement en faveur de la petite enfance et des familles sur le territoire communal.

Plus d'informations ?

ASBL ALLO LONZEE
Courriel : direction@allolonzee.be



Dynamique urbaine

Creashop GEMBLOUX : un premier succès qui redynamise le centre-ville

Les Hivernales soufflent leur 10eme bougie ! Du 30 novembre 2026 au 3 janvier 2027, l'Esplanade de l'Hôtel de Ville se transformera à nouveau en véritable rendez-vous hivernal au cœur de GEMBLOUX.

Pour cette édition anniversaire, la formule évolue avec une volonté simple : concentrer les animations pour en faire profiter pleinement les visiteurs. Les Hivernales s'articuleront ainsi autour de trois week-ends festifs, avec davantage de chalets pour accueillir les exposants et le public.

Un marché de Noël plus fourni

Les 3 premiers week-ends de décembre du **vendredi 4 au dimanche 20 décembre**, les chalets du Marché de Noël prendront place sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville. Artisans, créateurs et commerçants vous y proposeront de quoi préparer les fêtes, trouver quelques cadeaux originaux ou simplement profiter d'un moment convivial autour d'une gourmandise ou d'un verre.

La patinoire, toujours au rendez-vous

Et parce que les Hivernales ne seraient pas tout à fait les mêmes sans quelques tours de piste, la patinoire sera de retour dans la même configuration que l'an dernier.

Petits et grands pourront ainsi chausser leurs patins et profiter des joies de la glisse durant toute la période des fêtes, jusqu'au **3 janvier 2027**.

Le programme détaillé des animations sera prochainement disponible sur www.gembloux.be et sur les réseaux sociaux de la Ville.



CALENDRIER 2027

COLLECTES EN PORTE-À-PORTE

DES DÉCHETS MÉNAGERS

GEMBLOUX

Tableau 2027 des collectes

0* Jour de passage inhabituel | Déchets ménagers résiduels & déchets organiques | Papiers & cartons | PMC | Encombrants

BEUZET, BOSSIERE, BOTHEY, CORROY-LE-CHATEAU, ERNAGE, FEROOZ, GEMBLOUX, GRAND-LEEZ, GRAND-MANIL, ISNES, LONZEE, MAZY, SAUVENIERE

Toutes les collectes ont lieu le **mercredi (jour de passage inhabituel le lundi*)**

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	3, 10, 17, 24, 31	7, 14, 21, 28	5, 12, 19, 26	2, 9, 16, 23, 30	7, 14, 28	4, 11, 18, 25	1, 8, 15, 22, 29	6, 13, 20, 27	3, 10, 17, 24	1, 8, 15, 22, 29
	6, 20	3, 17	3, 17, 31	14, 28	12, 26	9, 23	7, 26*	4, 18	1, 15, 29	13, 27	10, 24	8, 22
	27	24	24	21	19	16	14	11	8	6	3	1, 29

La collecte des encombrants se fait sur demande auprès de la Ressourcerie Namuroise au **081/26.04.00**. Infos: www.laressourcerie.be

Pour connaitre les dates de ramassage des sapins, veuillez consultez le site de la ville **www.gembloux.be**

Pour connaitre les dates de collecte des branchages, veuillez consultez le site de la ville **www.gembloux.be**

Collectes 2027 dans les recyparcs : Vélos : samedi 17 avril | **Jouets :** samedi 9 octobre

DATES DE FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE VOTRE RECYPARC

Vendredi **01/01/2027**, Samedi **02/01/2027**, Samedi **01/05/2027**, Jeudi **06/05/2027**, Mercredi **21/07/2027**, Jeudi **07/10/2027**: Journée des préposés, Jeudi **11/11/2027**, Vendredi **24/12/2027**: Fermé à partir de 12h, Samedi **25/12/2027**, Vendredi **31/12/2027**: Fermé à partir de 12h

CONSIGNES GÉNÉRALES pour une bonne collecte des déchets.

HORAIRES

Sortez vos déchets **avant 6h** le matin du jour de collecte **ou la veille au soir après 18h.** Attention, en juin, juillet et août,en cas de fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5h du matin. Veuillez sortir vos déchets avant 5h ou la veille au soir.

INTEMPÉRIES

Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont parfois dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez rentrer vos déchets et ressortez-les à la prochaine collecte du même type.

DÉCHETS COUPANTS

Pour la collecte de déchets résiduels en sac payant ou dérogatoire, **emballez les déchets coupants dans du papier journal,** de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur.

POIDS MAXIMUM

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs de déchets ou caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser **15 kg**. Le poids des conteneurs de 140 litres ne doit pas dépasser **70 kg** et ceux de 240 litres **110 kg**.

UN SOUCI DE COLLECTE?

Consultez prioritairement notre site **bep-environnement.be** ou appelez le **081/718.211**

DÉPÔTS

Faites en sorte que votre conteneur à puce, vos papiers-cartons, vos sacs organiques et vos sacs PMC soient bien visibles et accessibles. Vos déchets doivent se trouver **en bord de voirie** et ne pas gêner le passage. Ne placez pas vos sacs en hauteur car cela rend difficile le travail des collecteurs. Enfin, évitez de les mettre dans la rigole quand il pleut.

En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible au camion de collectes.

N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos sacs de déchets organiques et papiers-cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.

LE SAC **PMC**



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Bouteilles

Flacons

Barquettes et raviers

Pots et tubes

Sacs et sachets

Films

Capsules de boissons

EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Canettes et boîtes de conserve

Aérosols

Barquettes et raviers

Couvercles, bouchons et capsules

Capsules de boissons

CARTONS À BOISSONS



INTERDIT



N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs (laissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.



CONSIGNES À SUIVRE



Égouttez et videz bien tous les emballages.

Aplatissez les bouteilles, remettez le bouchon.





Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac PMC.

Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.



INTERDIT DANS LE SAC PMC

DIRECTION **RECYPARC**

Les batteries et piles



Les appareils électr(on)iques (incl. Vapes, smartphones, ...)



Les bonbonnes de gaz



Les emballages avec bouchon de sécurité enfant "pousser-tourner"



Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants



Les emballages durs avec une contenance supérieure à 8 L

Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone

La frigolite



Autres objets :



DIRECTION **ORDURES MÉNAGÈRES**



COMMENT TRIER LES **DÉCHETS DANGEREUX ?**

Déchets **S**péciaux des **M**énages



EMBALLAGES **VIDES*** *bien vidés

AVEC bouchon de sécurité enfant "pousser-tourner"



AVEC un de ces 2 symboles



EMBALLAGES **NON-VIDES***

Avec un de ces pictogrammes de danger



EMBALLAGES **VIDES OU NON-VIDES**

d'huile de moteur et de lubrifiants, de carburants, de pesticides, de colles, de peintures et vernis, de bombes de mousse polyuréthane, tubes de silicone

ATTENTION, pas repris au recyparc, appelez le 112

PMC



EMBALLAGES **VIDES*** *bien vidés, bien égouttés, bien raclés

SANS bouchon de sécurité enfant "pousser-tourner"



SANS un de ces 2 symboles



Emballages durs avec une contenance inférieure à 8 litres

Exemples d'emballages :

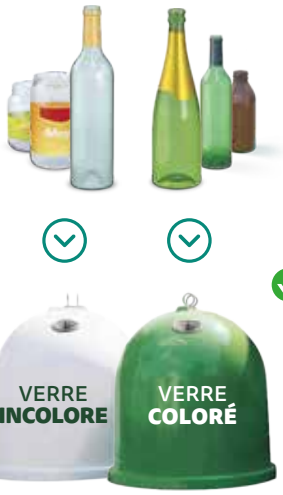


* Tous les aérosols vides sont autorisés dans le Sac PMC sauf les aérosols des produits repris dans la colonne des Déchets Spéciaux des Ménages (comme une bombe de peinture, de vernis, etc.)

Des doutes? N'hésitez pas à vous adresser aux préposés du recyparc.

LES BULLES À **VERRE**





Le verre coloré et incolore ont chacun leur place.

INTERDIT DANS LES BULLES


Couvercle en métal


Capsule


Couvercle en plastique

→ DIRECTION **SAC PMC**


Porcelaine


Miroir ou verre plat cassé


Néon et ampoule


Bouchons en liège

→ DIRECTION **RECYPARC**

Opaline


Cristal


Le verre résistant aux hautes températures

→ DIRECTION **ORDURES MÉNAGÈRES**

PLUS DE PLACE DANS LES BULLES ?

- Rendez-vous vers d'autres bulles à verre ou au recyparc. Trouvez toutes les bulles et recyparcs sur **l'app Recycle !** ou sur **www.bep.environnement.be**
- Appelez les services de collecte au **081/718.211** pour signaler le problème.
- **N'abandonnez pas vos bouteilles aux pieds des bulles. Les dépôts clandestins autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme une infraction environnementale passible de poursuites administratives et judiciaires.**

CONSIGNES À SUIVRE

Séparez le verre incolore du verre coloré.
Bien vider et enlever les **couvercles** et **bouchons**.

LES **PAPIERS-CARTONS**



EN PORTE-À-PORTE OU AUX RECYPARCS

PAPIERS

Papiers propres et non souillés.



CARTONS

Cartons propres, non souillés et aplatis.



INTERDIT




Film et sac en plastique


Sac de ciment


Papier peint

→ DIRECTION **DÉCHETS ORGANIQUES**

→ DIRECTION **SAC PMC**

→ DIRECTION **ORDURES MÉNAGÈRES**

→ DIRECTION **RECYPARC**

CONSIGNES À SUIVRE

Vos papiers-cartons **ne peuvent pas être présentés en vrac**; mais rangés dans une boîte en carton résistante ou dans le conteneur jaune ou à couvercle jaune.
N'utilisez **pas de contenant en plastique** pour présenter vos papiers-cartons à la collecte.
N'utilisez **ni bandes adhésives ni sacs en plastique.**
Les conteneurs papiers-cartons doivent être sortis **uniquement lorsqu'ils sont pleins.**

LES DÉCHETS **ORGANIQUES**



DÉCHETS DE CUISINE



Marc de café et sachets de thé, épluchures et coquilles, aliments périmés.

PETITS DÉCHETS DE JARDIN



Herbes, plantes d'appartement, fleurs fanées, déchets végétaux de jardin.

AUTRES DÉCHETS



Cartons de surgelés, bâtons de glaces (genre frisco), essuie-tout, nappes et mouchoirs en papier, litières biodégradables, cartons alimentaires souillés.

INTERDIT



Langes



Sac d'aspirateur



Litière minérale



Coton-tige



Protection hygiénique



Cendres froides de bois non traité

DIRECTION **ORDURES MÉNAGÈRES**



DIRECTION **SAC PMC**





Pot en terre cuite



Briquaillons

DIRECTION **RECYPARC**

CONSIGNES À SUIVRE

Attention, n'achetez pas n'importe quels sacs... **Seuls les sacs biodégradables réglementaires BEP** bien triés sont collectés !
Retrouvez les conseils d'utilisation et la liste des points de vente des sacs biodégradables sur **www.bep-environnement.be**
Les emballages en **plastique** n'ont pas leur place dans le sac organique.

COMMUNES ZÉRO DÉCHET

GEMBLOUX S'ENGAGE

dans un programme d'actions pour tendre vers le **zéro déchet !**

POINT DE CONTACT SUREMBALLAGE

Suremballage en vue ?

Pour plus d'informations, consultez le Point de contact Suremballage. C'est ainsi que nous réduisons les déchets ensemble !

CALENDRIER EN LIGNE

Consultez à tout moment le calendrier en ligne sur **bep-environnement.be**

GUIDE DE TRI EN LIGNE

Pour toutes questions relatives au tri des déchets consultez notre guide de tri sur : **www.bep-environnement.be/collectes-tri-des-dechets/guide-du-tri**

Be WaPP

LE GRAND NETTOYAGE

Du jeudi 1er au dimanche 4 avril 2027
Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur **www.bewapp.be**

INFOS SUR LE TRI ET LE RECYCLAGE : **fostplus.be** ou **trionsmieux.be**

Téléchargez gratuitement l'app Recycle!



- Toujours avoir le calendrier de collecte à portée de main.
- Recevoir les rappels de collecte.
- Tout savoir sur le tri des déchets.
- Connaître la localisation des bulles à verre et des recyparcs.

bep

Ville de Gembloux

Administration communale de Gembloux
Parc d'Epinal • 5030 Gembloux • Tél.: 081/62.63.31
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h45 à 16h
administration@gembloux.be • **www.gembloux.be**

Fostplus

Editeurs responsables: Renaud Degueldre - Directeur Général du BEP - Av. Sergent Vrithoff, 2 à 5000 Namur • L. Spaan - Fost Plus asbl - Kouterveldstraat 2, 1831 Diegem - (à partir du 01.01.2027) • 2027 • Imprimé sur papier 100% recyclé • Ne pas jeter sur la voie publique.

Cohésion Sociale

Chez Tchirou et Piconette fête son premier anniversaire !



Depuis un an, l'épicerie solidaire de GEMBLOUX démontre qu'il est possible de faire ses courses solidairement. Bien plus qu'un commerce de proximité, elle est devenue un lieu accueillant où se rencontrent qualité, convivialité et entraide.

Au fil des mois, de nombreux habitants ont franchi ses portes pour faire leurs achats, découvrir de nouveaux produits, participer à des activités ou simplement partager un moment autour d'un café. L'épicerie solidaire est ouverte à tout le monde et chacun y est accueilli dans un cadre chaleureux.

L'épicerie est aussi un véritable lieu de vie. Elle favorise les rencontres entre habitants, propose des ateliers culinaires, des actions autour de l'alimentation et de la santé, et constitue un point de relais vers les services et activités du territoire. Avec sa politique de tarifs différenciés, elle soutient les personnes qui en ont besoin tout en permettant de créer du lien social.

Chez Tchirou et Piconette, c'est :

- Des produits du quotidien et un accueil chaleureux.
- La liberté de choisir selon ses besoins.
- Un espace convivial pour échanger et créer du lien.
- Des ateliers et conseils autour de l'alimentation et de la santé.
- Une orientation vers les services utiles du territoire.

Vous n'avez pas encore franchi la porte du 22, rue Léopold ? Nous vous y attendons pour vous faire découvrir ce commerce de proximité dédié à une alimentation de qualité, au lien social et à la solidarité. Profitez de 20% de réduction en échange du bon ci-dessous :

Un projet porté par l'ASBL13, avec le soutien de la Ville de GEMBLOUX, du CPAS de GEMBLOUX, Agricovert, Objectif Emploi GEMBLOUX et de nombreux partenaires associatifs engagés à nos côtés.















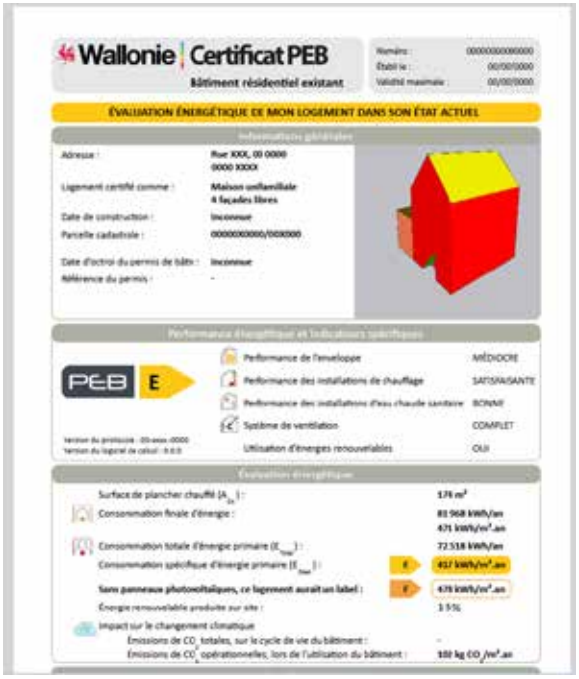
Energie

Evolution du Certificat PEB en Wallonie depuis le 1er septembre

Depuis le 1er septembre, la présentation du certificat PEB (Bâtiment résidentiel existant) a été entièrement revue afin d'en améliorer la lisibilité et repensée pour apporter plus de réponses aux questions soulevées lors de l'achat, la vente, la location ou la rénovation d'un logement. Plus complet, il permet de mieux comprendre la performance énergétique d'un logement et d'identifier les principales pistes d'amélioration.

Outre la consommation théorique d'énergie du logement et son label énergétique, de G à A++, le certificat PEB fournit désormais :

- un parcours indicatif de rénovation vers le label A ;
- l'évolution possible du label après les travaux ;
- une estimation indicative du coût des travaux recommandés (non disponible pour les appartements (qui nécessitent une analyse à l'échelle de l'immeuble) ;



- la part d'énergie renouvelable produite sur site.

Le certificat PEB est valable 10 ans. Seuls les certificats réalisés à partir du 1er septembre sont établis selon le nouveau modèle.

Quelle différence avec l'audit logement ?

Le certificat PEB est obligatoire pour la mise en vente ou en location d'un logement. Il fournit une première vision automatisée des travaux à envisager. Il est établi par un certificateur PEB agréé par la Région wallonne. Il peut notamment aider les propriétaires, les locataires et les futurs acquéreurs à mieux comprendre la situation énergétique d'un logement.

L'audit Logement repose sur une analyse plus détaillée et personnalisée. Il est réalisé par un auditeur Logement agréé par la Région wallonne. Il tient compte du projet du propriétaire, des particularités du bâtiment ainsi que des éventuels travaux liés à la sécurité et à la salubrité. Selon les dispositifs en vigueur et les conditions applicables, il peut également être nécessaire pour bénéficier de certaines aides financières.

Rénover énergétiquement son logement : un nouveau système d'aides en Wallonie



Un nouveau soutien à la rénovation énergétique

Depuis le **1er octobre 2026**, la Wallonie a mis en place un nouveau régime de soutien à la rénovation énergétique. Son objectif : accélérer la rénovation des logements les plus énergivores et accompagner les ménages dans leurs travaux d'amélioration énergétique.

Des aides ciblées sur les logements les plus énergivores

Les aides régionales sont désormais destinées en priorité aux logements les moins performants. Après travaux, les habitations classées F ou G devront atteindre au minimum le label D, tandis que celles classées E devront atteindre au minimum le label C.

Un dispositif simplifié

Le nouveau régime repose principalement sur un prêt à la rénovation, avec deux formules :

- **Rénopack** : prêt à taux zéro assorti d'une réduction du montant à rembourser, pour les ménages dont les revenus imposables ne dépassent pas 67.100 € ;
- **Rénoprêt** : prêt à taux avantageux pour les ménages disposant de revenus imposables compris entre 67.100,01 € et 122.800 €, ainsi que pour les propriétaires bailleurs et les associations de copropriétaires.

Autre simplification : l'aide est désormais calculée globalement sur l'ensemble des travaux éligibles (toiture, isolation, châssis, chauffage…), et non plus poste par poste.

Jusqu'à 75.000 € et un audit obligatoire

Le montant maximal empruntable est porté à 75.000 € pour une maison unifamiliale, afin de mieux répondre au coût des rénovations énergétiques ambitieuses.

Avant les travaux, un audit logement est obligatoire. Il permet d'identifier les priorités, de définir un plan de rénovation cohérent et d'optimiser les investissements à long terme.

Où trouver les informations ?

Certaines modalités étant encore susceptibles d'évoluer au moment de la rédaction de cet article, nous vous invitons à consulter les informations actualisées sur :

- **le portail du logement de la Wallonie** : logement.wallonie.be
- le site de notre partenaire **En'Hestia**, plateforme locale d'accompagnement à la rénovation énergétique : enhestia.be ;
- le **site internet de la Ville de GEMBLOUX**.

Pour toute question, le service Énergie de la Ville est également à votre disposition au 081/62.63.97 ou 081/62.63.90, ou par e-mail à energie@gembloux.be.

Environnement

Collecte des sapins de Noël : nouvelle organisation

Chaque année, la Ville de GEMBLOUX organise la collecte des sapins de Noël naturels après les fêtes. Le dépôt aux abords des bulles à verre ayant engendré un problème de dépôts sauvages et des interventions supplémentaires pour les équipes communales, une nouvelle organisation sera mise en place dès la prochaine campagne.

Des points de collecte spécifiques, répartis dans les villages et quartiers de GEMBLOUX, remplaceront les emplacements actuels. Une zone clairement délimitée sera aménagée sur chacun de ces points afin d'indiquer précisément où déposer son sapin.

Attention : seuls les sapins naturels sont acceptés. Ils doivent être entièrement débarrassés de leurs décorations, de leur pot ou support et de tout autre élément non végétal.

Les points de collecte :

GEMBLOUX :
- Place de l'Orneau
- Avenue du Levant
- Rue du Bordia (cimetière)

GRAND-LEEZ :
- Rue de la Place

LONZEE :
- Place de l'Église

BEUZET :
- Place John Nieuwenhuys

ERNAGE :
- Place de la Concorde

BOSSIERE :
- Cimetière (rue de Vichenet)

CORROY-LE-CHÂTEAU :
- Place communale

MAZY :
- Place Costy (plaine de jeux)

SAUVENIERE :
- Place du Sablon

LES ISNES :
- Cimetière (rue Baty Saint-Pierre)

Quand déposer son sapin ?

Les sapins devront être déposés uniquement durant le week-end des 9 et 10 janvier 2027. Leur enlèvement sera effectué par les équipes communales le lundi 11 janvier.

Pensez aussi au recyparc !

Il est également possible de déposer son sapin naturel au recyparc dans la filière prévue à cet effet. Là aussi, le sapin doit être débarrassé de toutes ses décorations, de son pot ou support et de tout autre élément non végétal.

Un geste simple : privilégiez le recyparc lorsque vous le pouvez et, pour la collecte communale, respectez les dates et déposez votre sapin uniquement dans la zone prévue à cet effet !

Plus d'information : Service Environnement : environnement@gembloux.be

Journée de l'arbre 2026 – « L'année des Passereaux »



Cette année met à l'honneur les passereaux (mésanges, rouges-gorges, moineaux, …), qui dépendent fortement des plantations des jardins. Une haie diversifiée et bien fournie leur offre une nourriture variée au fil des saisons : des baies, des graines mais aussi des insectes, attirés par les fleurs, et leurs chenilles. Ils y trouvent des zones de repos, de fraicheur et de nidification, protégés des prédateurs grâce aux essences épineuses.

La Ville de GEMBLOUX vous aide à aménager votre jardin pour les oiseaux en distribuant des arbustes gratuits, financés par la Wallonie. Rendez-vous **le samedi 21 novembre de 10h à 15h sur l'Esplanade de l'Hôtel de Ville, Parc d'Epinal**.

Prévoir un sac pour repartir avec 3 arbustes gratuits par personne parmi : Aubépine, Troène, Fusain, Cornouiller sanguin et mâle, Aulne glutineux, Sorbier des oiseleurs, Viorne obier, Châtaignier, Noyer, Charme, Prunellier. Il y aura également des Framboisiers mais limités à 1 par ménage.

Nouveauté 2026 ! Bourse aux plantes : apportez vos plants, plantes, graines du jardin, bien étiquetés, et chinez ceux des autres (variétés indigènes uniquement, non exotiques).

Un stand vous initiera à la reconnaissance des essences de bois au départ de bûches sciées. Un stand Energie vous donnera plein de conseils et échangera vos vieilles ampoules à incandescence contre une LED.

Envie d'aller plus loin ? La Ville de GEMBLOUX propose une prime à la plantation de haies qui complète celle octroyée par la Région wallonne.

Plus d'informations sur le site Internet de la Ville ou auprès du service Environnement : environnement@gembloux.be - 081 626 340.

Citoyenneté

Amnesty International se mobilise pour les droits humains

À l'approche du **10 décembre**, date anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, le groupe Amnesty International de GEMBLOUX-SOMBREFFE relance sa traditionnelle vente de bougies, qui contribue au financement de ses actions.

Le **21 novembre**, les bénévoles seront présents **chez Delhaize, de 9h à 17h**. La campagne se poursuivra chez **Colruyt le 28 novembre** et dans plusieurs commerces de l'entité. Il est également possible de devenir « vendeur bénévole » en proposant quelques bougies à son entourage.

Autre rendez-vous : le **Marathon international des lettres**, consacré cette année à la lutte contre l'autoritarisme. Des lettres en soutien à une victime de disparition forcée en Tanzanie et à une militante climatique en Russie pourront être signées **à la Bibliothèque de GEMBLOUX les 9 décembre après-midi et 12 décembre en matinée, ainsi qu'à la salle La Concorde à ERNAGE le 17 janvier 2027 après-midi.**

Il est également possible d'organiser un marathon chez soi : Amnesty fournit le matériel nécessaire.

Infos : Françoise HAUWEN
francoise.hauwen@outlook.com

Agenda

Visit Gembloux

À vos agendas !

Les Journées de la Coutellerie fêtent leur 25e édition ! Rendez-vous les 7 et 8 novembre 2026 au Centre Sportif de l'Orneau pour découvrir une édition anniversaire qui réservera son lot de surprises.

Et le dimanche 8 novembre, place à la traditionnelle fête de la Saint-Hubert, avec le cortège et la bénédiction à partir de 11 h 45 dans la cour d'honneur de l'abbaye de GEMBLOUX.



Atrium 57



« Enfant de la Résistance : Pourquoi pas toi ? »

#3semainespourlaMémoire

Du 20 au 22 novembre, plongez en famille dans l'univers de la Résistance et de l'engagement citoyen à travers quatre expositions, des jeux et des animations pour petits et grands !

Un événement organisé par l'asbl Ami, entends-tu ? et ses partenaires : la Bibliothèque publique de Gembloux, la librairie Antigone, la ludothèque Chez Bobet, la Province de Namur et l'Atrium 57, avec le soutien du Plan de Cohésion sociale de Gembloux, de la Ville de Gembloux et du Centre d'Action Laïque – Namur.

Espace Orneau, chaussée de Namur 28, 5030 Gembloux

Bar, petite restauration et vente de livres et de jeux sur place.

Infos : administration@amientendstu.be – 0476 24 50 94

Histoire des paysans et de la ruralité française

Le Cercle royal Art et Histoire de GEMBLOUX (CRAHG) vous invite à une conférence consacrée à l'histoire des paysans et de la ruralité française, animée par **Jean-Marc MORICEAU**.

Cette rencontre est organisée en collaboration avec **GEMBLOUX Agro-Bio Tech**.

- **Vendredi 4 décembre 2026 à 19h30**
- **Auditoire de biologie végétale**, rue Maréchal Juin, GEMBLOUX (Les 4 Coins)



L'Atelier #7 vous ouvre ses portes à GEMBLOUX

Des bouteilles de bière belges qui deviennent des bougies, des objets en bois qui portent vos mots : le samedi 21 novembre, l'Atelier #7 vous invite à découvrir son univers, rue de MAZY.

Vous l'avez peut-être déjà croisée sur un marché de la région. Cette fois, c'est chez elle que Justine vous accueille : l'atelier ouvre ses portes au public.

Une bouteille, une seconde vie

Justine transforme des bouteilles de bière belges en bougies artisanales, réalisées à la main à GEMBLOUX.

Des créations personnalisées

Prénoms, dates ou messages : elle grave aussi vos textes sur ses créations en bois.

À l'ouverture

Démonstrations, cadeaux, bulles, petits fours et découverte de la gamme vous attendent !

Infos pratiques

Samedi 21 novembre, de 11 h à 20 h Atelier #7, rue de Mazy 136, 5030 GEMBLOUX.
Entrée libre. Le reste de l'année, visites et retraits sur rendez-vous au 0477 53 66 11. www.ateliernumero7.be

RENDEZ-VOUS du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)

Vous souhaitez prendre part à la vie culturelle, sociale et festive de GEMBLOUX ? Ce programme est fait pour vous. N'hésitez pas à vous inscrire et à nous rejoindre.

✓ **Mardi 10 novembre** – À l'Atrium 57, rue du Moulin, 57 à 14h20. Séance de cinéma « De la comédie française », un film de Martin Darondeau et Bertrand Usclat. Café et biscuits offerts après la séance. PAF : 6 euros.

✓ **Samedi 14 novembre** – À l'Art de Rien, Chaussée de Wavre n°37 dès 14h30. Guinguette « Le Temps d'une Danse » - L'Art de Rien et le CCCA invitent les aînés à un après-midi chantant, dansant et chaleureux. Karaoké endiablé et ambiance guinguette seront au rendez-vous pour partager un moment convivial autour de la musique, d'une part de tarte et d'un café. Entrée : 5€. Réservation obligatoire (places limitées) : info@lartderien.be ou 0485/ 83 82 87.

✓ **Mardi 8 décembre** - À l'Atrium 57, rue du Moulin, 57 à 14h20. Séance de cinéma « Tombe du ciel », un film de Mohamed Hamidi. Café et biscuits offerts après la séance. PAF : 6 euros.

✓ **Mardi 15 décembre** – Au Centre Sportif de l'Orneau, chaussée de Namur n°28, à partir de 14h. Goûter de Noël. Animation musicale par Erika, la princesse de l'accordéon. Réservation obligatoire pour le 10 décembre (places limitées) au 0479/30.67.20.

Nos joies, nos peines

JUILLET

Ils sont nés

Marie-Victoire FIERENS GEVAERT, Basile VANHEER, Erin ROSE, Livia HIRSCH DOS SANTOS, Norah NIYONGIRA, Lucas GERARD, Kimiah POPOUNA LAMARE, Zayn SOUFI BOUNOUCH, Louis RENIER, Margot JOIRIS, Castille DE GHELLINCK D'ELSEGHEM, Kowo MEDJATEU, Anna KEYEN, Arthur DOUGHERTY, Hitao DUCHÊNE, Alizée VANVYVE, Tchamegni KAMGOU TAGNANG, Zaïna DECAMP, Raphaël SOETE

Ils se sont mariés

Nady BILANI et Aline FRANCK, Jean-Pol HÉRALY et Valérie HUEGAERTS, Serge HERBIET et Danaé SERWY, Sophie-Cheryenne ABOUHOU et Brian LAMOT, Gwenaël BAILLY et Maureen FRATEUR, Grégoire DEREMINCE et Mélanie DOSEN, Louise BASTIN et Maëlle RIXHON, Guillaume DE SAUVAGE VERCOUR et Wanda MATERNE, Isaac BETOMVUKO et Esther BAELO.

Ils nous ont quittés

Jeannine PETTEAU (96 ans), Raphaël VAN HOECK (44 ans), Hugo VERMEYEN (60 ans), Andrée DRICOT (90 ans), Elena FLOREA (85 ans), Maurice COPPEZ (89 ans), Laure HERTSCHAP (84 ans), Guy MEUNIER (91 ans), Marguerite DECHESNE (90 ans), Guy LORIAUX (87 ans), Eric GÉRARD (61 ans), Castille DE GHELLINCK D'ELSEGHEM, Yonatan OKBASELASIE (27 ans), Robert LUXEN (86 ans), Marcelle JOASSIN (80 ans), Jean VALLONS (77 ans), Froilan DU BUS DE WARNAFFE (90 ans), Roberte VANESCH (75 ans), Emilie VANDELOISE (91 ans), Alice DEFRENNE (92 ans), Etienne PAUL (88 ans), Frédéric BOUTRY (48 ans)

AOÛT

Ils sont nés

Aaron KUATE FODOB, Aude ENGLEBERT THIRY, Sabrina TIRARI, Athéna CROMBÉ, Gabriel HUET, Gabriel RUIZ Y ROMERO, Célestine DUBUISSON, Eiden NAVAS LOPEZ, Eva SABBATINI, Jade CRICUS, Nelya BONNOUH, Emy PAGGEN, Milan DEGRANDE, Iris BERRIER, Rosalie BORREY, Lara NASI, Ezia MASOIN, Côme BOLS, Catherine FRANÇOIS, Raphaël EFERGAN, Raphaël STAGETTI

Ils se sont mariés

Virginie KORANGI ALLELUYA et Bienvenue KIASI NSEKA, Julien SABBE et Virginie DEDIEU Thomas SIMÉONS et Marie BIRON, Semih GÜLTASLAR et Safa ZINO, Axelle BALON-PERIN et Sophie JADIN, Charles FAES et Lucie HERMAND, Jaime LOZANO BARON et Pauline VANDENBOSCH, Mathilde KOENIG et Thibaud CHAPELAIN, Simon MASSART et Séverine REZETTE

Ils nous ont quittés

Arnaud DE FOY (54 ans), Eveline BOUDINOT (77 ans), Marie Rose GIGOT (77 ans), Paul DALLEMAGNE (89 ans), Anne-Marie BARÉ (71 ans), Marc GHIJSELINCK (72 ans), Alain DETRY (81 ans), Pierre DUPONT (53 ans), Michel LEFÈVRE (70 ans), Paul DEWEZ (92 ans), Virginie CAVRENNE (36 ans), Astrid JARBINET (70 ans), André SCHILTZ (77 ans), Carmen BALFROID (61 ans), Pierre JACQUEMOTTE (88 ans)

SEPTEMBRE

Ils sont nés

Ambre VIGNERON, Ambre DE MEYER, Robin VANDEKERCKHOVE, Leonardo PRESTIA, Octave DE MOOR, Sacha COLLARD, Louison SMETS DUMONT, Clara DEHOTTAY, Juliette DE MOOR, Emil SEHRT, Nayann JACOB, Archibald DECAMPS, Anatole FONSECA, Léonard BLANPAIN, Elliot DEMORTIER, Tchenzo MILER, Jules DEFOSSE, Anouk TRUSSART, Lilly DECHAMPS, Eléa WITHOECK BONTEMPS, Charlie TASSOUL, Alma KHAMLICHI, Adèle AMBASSA, Axel GILLET, Isaac CHAPELLE

Ils se sont mariés

Laurence FASTRÈS et Martin DELAHAYE, Sharlene TORDEUR et Renaud DE BOECK, Jean-Benoît CALLEWAERT et Chloé PIRARD, André HERMANS et Stéphanie CEUSTERSn Bénédicte LAMBERT et Jean-Claude FIERS, Laëtitia DE CUYPER et Jordan WILMOTTE, Laurence VERBUSTEL et Thierry DUVAL, Sébastien DANDRIFOSSE et Sophie MONFORT, Jérôme KOESTEL et Marine MORENO Y COLERO, Louis CASTILLO-BOCANEGRA et Léana POSTIAUX, Elyne TENNICHE et Tayfun SIRIN, Cémille VANSTIPPEN et Valentin VERSCHUEREN, Frédéric SPREUTELS et Lison DE JONGHE D'ARDOYE

Ils nous ont quittés

Antoinette MALCOURANT (99 ans), Roberte CHARLIER (94 ans), Solange LEMPEREUR (85 ans), Véronique FRENNET (65 ans), Raphael SEQUEIRA (71 ans), Jeanne THIBAUT (82 ans), Liliane BOURNONVILLE (95 ans), Bernard RASE (72 ans), Hervé BESANCENOT (74 ans), Jacques RENER (77 ans), Valentine ALGRAIN (84 ans), Willy GILLARD (75 ans), Guy MARTIN (70 ans), Denise HOUBANCKX (87 ans), Thierry DE CONDÉ (73 ans), Michel MONSEUR (79 ans), Hioka ALENGO (54 ans), Rita MANDELAIRE (78 ans), Nicolas MOREAU (41 ans), Gilberte SERONT (101 ans), Christian VANDAMME (72 ans), Lucienne VASSART (86 ans), Claude KELLER (83 ans), Jean BASECQZ (82 ans), Yvette DUMONT (72 ans)

Editeur responsable : Ville de GEMBLOUX - **Bourgmestre** : M. Benoît DISPA

Graphisme & impression : SRL REGIFO Edition - Les articles, photos et agenda pour la prochaine édition du **mois de février 2027** sont à remettre pour le **20 novembre 2026** à Mme Florence POOT et M Christophe DE BOOSE - Parc d'Epinal à 5030 GEMBLOUX - Par e-mail : florence.poot@gembloux.be - christophe.deboose@gembloux.be









Réalisation : srl REGIFO Edition - 60, chaussée de Namur - Fosses-la-Ville - (071) 740 137 - info@regifo.be



APPARTEMENTS À VENDRE

Découvrez le projet Green Station à Gembloux

À proximité de la gare de Gembloux, un quartier accessible et agréable.
Des appartements lumineux, imaginés pour vous offrir un vrai confort au quotidien.

À VENDRE :
STUDIOS, APPARTEMENTS 1, 2 & 3 CH

www.greenstation.be

CONTACTEZ-NOUS :

appartements@thomas-piron.eu
0800 20 131

promo@aryes.be
0472 17 08 31

Un projet
développé par